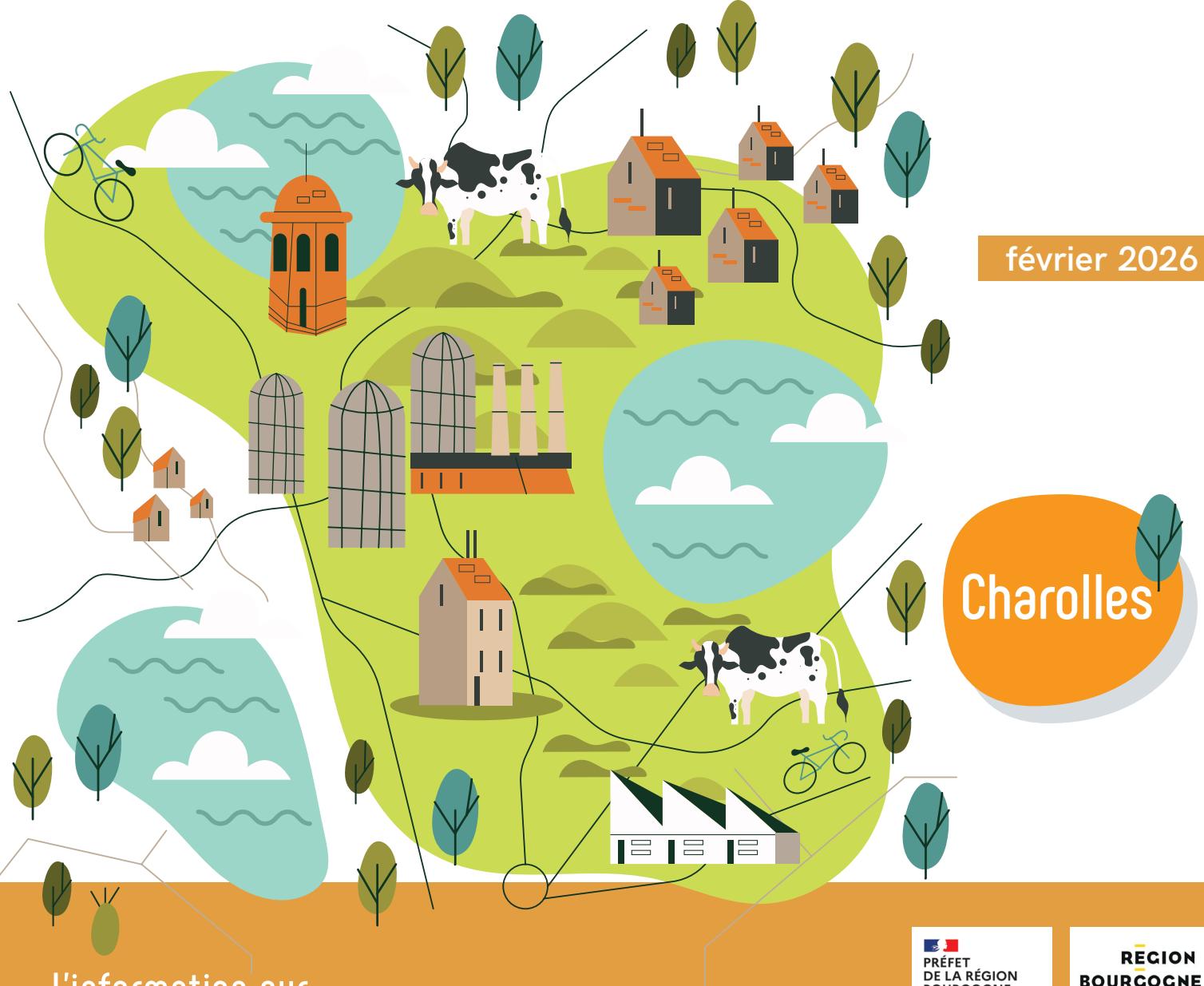


Comité local pour l'emploi

“ Un territoire rural qui se résidentialise au sud face au défi des mutations agricoles et industrielles

février 2026



Charolles

L'information sur
Emploi · Formation · Orientation en région

Comité local pour l'emploi



SOMMAIRE

03 SYNTHÈSE

- 03 > Le territoire est-il impacté par le vieillissement général de la population ?**
- 03 > Le territoire est-il attractif ?**
- 04 > Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?**
- 06 > L'emploi progresse-t-il ?**
- 07 > Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?**
- 07 > Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?**
- 09 > Quels niveaux de formation et de qualification ?**
- 10 > Quel niveau de précarité sur le territoire ?**

11 FORCES - FAIBLESSES

19 SOURCES DE DONNÉES BIBLIOGRAPHIE

Le territoire est-il impacté par le vieillissement général de la population ?



Un fort enjeu lié au vieillissement de la population et à l'accompagnement de la dépendance

Le territoire d'intervention du CLPE de Charolles est **un territoire très rural**. Il est caractérisé par une faible densité de population, la plus faible des CLPE de Saône-et-Loire.

Entre les deux derniers recensements de la population (2016 et 2022), sa population diminue plus fortement qu'aux échelons départemental et régional. **Son vieillissement soutenu** explique cette évolution et engendre **un solde naturel négatif**, tendance généralisée à tous les EPCI composant le CLPE. Le vieillissement concerne également la population active et devrait perdurer selon les projections démographiques.

Les besoins de soins de proximité et de services à domicile sont ainsi de plus en plus nombreux. Or, l'accès aux équipements et aux services est fréquemment difficile dans ces territoires ruraux et la population est très dépendante de la voiture.



[En savoir plus...](#)

Le territoire est-il attractif ?



Une fonction résidentielle qui prend de l'ampleur au sud du territoire, à proximité de la région Auvergne-Rhône-Alpes

Si le territoire du CLPE de Charolles perd de la population du point de vue des mouvements naturels, **il en gagne du point de vue des mouvements migratoires**. Cette hausse ne permet toutefois pas au territoire de gagner globalement de la population.

L'attractivité observée s'explique, pour partie, par **le phénomène de résidentialisation en particulier au sud du territoire**, à proximité de la région Auvergne-Rhône-Alpes. La relative proximité de Mâcon à l'est, de Montceau-les-Mines et du Creusot au nord est aussi un atout. **Une forte mobilité domicile-travail** est ainsi constatée avec 25 % des actifs du CLPE travaillant à l'extérieur. Ces "sortants" travaillent principalement en région Auvergne-Rhône-Alpes (Roanne, Moulins, Vichy, Lyon, Villefranche-sur-Saône) et dans les CLPE d'Autun, de Mâcon et de Chalon-sur-Saône.

Le territoire est également attractif du point de vue économique avec 19 % des emplois dans le CLPE occupés par des actifs qui résident à l'extérieur. Ces "entrants" résident, pour la plupart, en région Auvergne-Rhône-Alpes et dans les CLPE d'Autun et de Mâcon.



[En savoir plus...](#)

¹ Les sources de données utilisées dans ce document sont consultables page 19.

Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?



Un territoire davantage agricole et industriel qu'en région

La proportion d'emplois agricoles est quasiment deux fois plus élevée dans le CLPE qu'au niveau régional. Le territoire est historiquement spécialisé dans l'élevage bovin avec l'AOP Bœuf de Charolles. **La filière viande bovine est en souffrance** en raison du prix de la viande fixé en aval par la grande distribution qui engendre de faibles revenus pour les éleveurs et de la baisse de consommation de viande. En outre, les reprises d'exploitations sont fréquemment difficiles dans un contexte de fort vieillissement des exploitants agricoles. L'exposition aux changements climatiques, aux sécheresses notamment, s'ajoute à ces difficultés au même titre que la crise sanitaire bovine actuelle.

La baisse structurelle de l'emploi agricole se vérifie entre les deux derniers recensements de la population malgré la hausse du salariat. Cette diminution est toutefois moins soutenue qu'à l'échelle régionale pendant cette période.

L'emploi industriel est une autre spécificité historique du territoire du CLPE de Charolles. Il y est légèrement plus présent qu'en moyenne régionale particulièrement dans **les secteurs de la Fabrication de matériels de transports, la Métallurgie et fabrication de produits métalliques et la Plasturgie**. Le nord du territoire fait, par ailleurs, partie du Territoire d'industrie Bourgogne Industrie et bénéficie d'un accompagnement à la réindustrialisation. Le CLPE tire également profit de la relative proximité des bassins industriels de Montceau-les-Mines et du Creusot et du dynamisme de la filière nucléaire en Saône-et-Loire.

Le territoire a souffert du recul structurel de l'emploi industriel sur le long terme et du positionnement sur des secteurs d'activité exposés à la concurrence internationale, notamment la filière automobile et la métallurgie. La dépendance à des groupes étrangers et la concentration de l'emploi dans un nombre limité d'établissements fragilisent également le territoire.



Un territoire impacté par les changements climatiques et des enjeux en termes de transition écologique

La structure de l'emploi du territoire met le climat et la transition écologique au centre des préoccupations. En effet, **le secteur agricole est particulièrement exposé** aux changements climatiques en raison des sécheresses de plus en plus fréquentes ou encore de la concentration de fortes précipitations qui pèsent sur la qualité des productions. L'évolution des attentes sociétales, la baisse de la consommation de viande en particulier, l'orientation de l'agriculture vers des pratiques plus durables et plus respectueuses de la nature impactent également le secteur. **L'industrie est aussi concernée** au regard de l'enjeu écologique de décarbonation des processus de production et de la hausse du coût de l'énergie. Enfin, **la forte proportion d'actifs mobiles et la forte dépendance à la voiture** posent la question de la transition vers une mobilité moins émettrice de carbone.

La baisse de l'emploi industriel se vérifie entre les deux derniers recensements de la population. Cette diminution est plus soutenue qu'en région et touche l'ensemble des secteurs d'activité industriels avec, toutefois, une meilleure résistance des industries agroalimentaires.

Comme l'agriculture et l'industrie, **le secteur de la construction (le bâtiment et les travaux publics principalement) est davantage présent dans le territoire** qu'en région. Cette caractéristique est fréquente dans les territoires ruraux. Le secteur affiche une hausse de l'emploi entre les deux derniers recensements de la population conforme à la tendance régionale.

En contrepartie, **le secteur tertiaire marchand est sous-représenté dans le territoire** (commerce, transports et entreposage, hébergement-restauration...). Au sein de ce secteur, le Commerce, les Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim), le Transport-entreposage et l'Hébergement-restauration emploient le plus d'actifs. **Le nombre d'emplois tertiaires marchands est toutefois en hausse** entre les deux derniers recensements de la population. Proche de la moyenne régionale, cette progression, se vérifie dans les Activités des ménages en tant qu'employeurs, les Activités immobilières, les Activités financières et d'assurance, l'Hébergement-restauration, les Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques et les Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim). En revanche, l'emploi diminue légèrement dans le Commerce au cours de cette période.

Enfin, **la proportion d'emplois dans le secteur tertiaire non marchand est légèrement inférieure à la valeur régionale**, à l'exception de l'Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement et de la Santé qui sont davantage présents qu'en région. **Le secteur tertiaire non marchand enregistre une baisse de l'emploi conforme à l'évolution régionale** entre les deux derniers recensements. Cette tendance négative touche l'Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement, et, à un degré moindre, l'Administration publique. En revanche, une hausse de l'emploi est constatée dans la Santé et l'Enseignement.

Au final, **tous secteurs d'activité confondus, l'emploi se stabilise dans le territoire du CLPE de Charolles** entre les deux derniers recensements alors qu'il progresse à l'échelle régionale.



En savoir plus...

SOURCES UTILISÉES POUR ANALYSER L'EMPLOI

- Le Recensement de la population (Rp) de l'INSEE pour l'emploi total** (pages 4 et 5)

Le Rp de l'INSEE permet de réaliser une analyse structurelle de l'emploi.

C'est la seule source de données permettant d'observer l'emploi total au lieu de travail : emploi privé, public, salarié, non salarié. Le recensement est le résultat d'un sondage de la population sur 5 ans (exemple : de 2020 à 2024 pour le Rp millésimé 2022).

- Les données URSSAF pour l'emploi salarié privé** (ci-dessous)
- Les données URSSAF sont plus récentes mais moins complètes que celles issues du Rp de l'INSEE. Elles permettent de compléter l'analyse par des informations plus conjoncturelles.

Elles couvrent l'ensemble des entreprises employeuses du secteur concurrentiel cotisant aux URSSAF.

Elles n'incluent donc pas :

- les établissements du secteur public,
- les établissements relevant du régime agricole (suivis par la MSA),
- les particuliers employeurs,
- les actifs non salariés.

L'emploi progresse t-il ?



Une baisse de l'emploi salarié privé...

Une diminution de l'emploi salarié privé est observée entre 2014 et 2025 contre une progression à l'échelon régional.

Sur le court terme (2^e trimestre 2024-2^e trimestre 2025), comme en Bourgogne-Franche-Comté (BFC) au cours de cette période, la baisse de l'emploi salarié privé se vérifie dans le territoire du CLPE. Elle est liée aux diminutions dans l'industrie, le commerce et la construction.

Les activités de la Construction de véhicules automobiles, l'Aide à domicile, la Sidérurgie, les Autres activités créatives et de loisirs, la Construction de réseaux pour fluides, la Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire ou encore le Commerce de gros sont concernées par cette évolution négative.

En revanche, une hausse de l'emploi salarié privé est constatée dans les services.

Elle est portée par les activités de Nettoyage courant des bâtiments, des Débits de boissons, de la Fabrication d'articles céramiques à usage domestique, ornemental, de la Restauration de type rapide, du Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, de l'Entretien et réparation de véhicules automobiles légers et des Transports routiers de fret interurbains.



Agriculture



Industrie



Tertiaire
marchand



Tertiaire non
marchand

La situation est davantage favorable pour l'emploi intérimaire à l'échelle de la Saône-et-Loire au regard de la légère augmentation relevée entre le 2^e trimestre 2024 et le 2^e trimestre 2025.

De même, la stabilité des déclarations préalables à l'embauche enregistrée dans le CLPE par l'URSSAF entre octobre 2024 et octobre 2025 est encourageante. Une hausse est constatée dans le secteur des services et bénéficie aux femmes et aux jeunes. À l'inverse, au cours de la même période, le nombre d'embauches diminue dans la construction, l'agriculture et, de façon moins marquée, dans le commerce et l'industrie. Les hommes, les personnes âgées de 25 à 49 ans et les seniors sont concernés par cette diminution.



En savoir plus...

Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?



...une baisse qui impacte la demande et l'offre d'emploi

Récemment (3^e trimestre 2024 - 3^e trimestre 2025), le **nombre de demandeurs d'emploi de catégories A et ABC progresse dans le CLPE au même rythme qu'en région**. Cette augmentation touche particulièrement les jeunes et les femmes.

Les femmes sont davantage représentées parmi les demandeurs d'emploi ABC qu'au plan régional. Plus globalement, **les demandeurs d'emploi ABC du territoire sont plus "éloignés de l'emploi" qu'en région** : leur niveau de formation et de qualification est plus faible, les seniors sont plus nombreux, en proportion, de même que les bénéficiaires de l'obligation d'emploi et les chômeurs de très longue durée.

Le taux de chômage, bien qu'en hausse sur un an, demeure inférieur aux taux départemental et régional. Il fait partie des plus faibles taux de chômage de la région (échelle de la zone d'emploi du Charolais, 2^e trimestre 2025). Un faible taux de chômage n'est pas toujours synonyme de bonne santé économique. Il peut être lié à une faible activité économique locale qui engendre des départs, notamment de jeunes, vers des territoires plus dynamiques. Ces départs peuvent aussi prendre la forme de déplacements domicile-travail quotidiens vers des territoires voisins et créer une dépendance vis à vis de ces territoires.

Comme en région, le **nombre d'offres d'emploi enregistrées par France Travail diminue sur un an** (octobre 2024 - septembre 2025). La baisse touche l'ensemble des secteurs d'activité, en particulier l'industrie, le commerce et la construction. La proportion d'emplois durables parmi les offres d'emploi est plus élevée dans le CLPE qu'à l'échelle régionale.

[En savoir plus...](#)



Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?



Une offre de formation limitée dans l'enseignement supérieur

L'offre de formation initiale

Dans le CLPE de Charolles, l'offre de formation initiale s'articule autour de 6 lycées (dont le lycée Astier, lycée des métiers de la maintenance à Paray-le-Monial) et de 14 établissements proposant des formations en apprentissage. Le fort vieillissement de la population et les projections de population pessimistes, mentionnés page 3, posent la question de l'avenir de certains de ces établissements de formation.

L'absence de formations initiales supérieures au niveau Bac+3 sous statut d'élève et au niveau Bac +2 en apprentissage soulève **la problématique de mobilité pour accéder à des formations de l'enseignement supérieur. Cette offre de formation limitée peut aussi être à l'origine de départs de jeunes qui ne reviennent pas nécessairement dans le territoire à la fin de leurs études.**

L'offre de formation initiale existante au sein du territoire du CLPE reflète, pour partie, les caractéristiques de l'emploi local².

Sous statut d'élève, pour l'agriculture, sont recensées les Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (Bac, dont Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole polyculture élevage), les spécialités Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (CAP) et Moteurs et mécanique auto (du CAP au Bac, dont CAP et Bac pro Maintenance des matériels option A matériels agricoles).

La spécificité industrielle de l'emploi local apparaît également via les spécialités Technologies industrielles fondamentales (du CAP au Bac), Technologies de commandes des transformations industrielles (CAP) et Spécialités pluritechnologiques des transformations (Bac +2, dont BTS bioqualité). Enfin, **les Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales** (du CAP au Bac +2, dont CAPA services aux personnes et vente en espace rural, Bac pro accompagnement, soins et services à la personne, BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social) et **la Santé** (du CAP au Bac +3, dont Diplôme d'État d'aide-soignant, Bac techno sciences et technologies de la santé et du social, Diplôme d'Etat d'infirmier) sont enseignées et font écho à d'autres spécificités du territoire.

En apprentissage, concernant l'agriculture et la forêt, sont recensées les Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (du CAP au Bac +2, dont CAPA métiers de l'agriculture, Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole, Bac pro agroéquipement, BTSA ACS : analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole), les spécialités des Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche (CAP, dont CAP agricole travaux forestiers), des Moteurs et mécanique auto (du CAP au Bac, dont CAP et Bac pro Maintenance des matériels option matériels agricoles) et de la Production animale, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (Bac, dont Certificat de spécialisation conduite d'un élevage ovin viande).

Des formations industrielles sont également représentées en apprentissage mais l'offre semble peu développée au regard des besoins de l'emploi local. Le manque d'attractivité des formations industrielles pourrait expliquer ce décalage. Les spécialités industrielles accessibles en apprentissage dans le CLPE sont les Spécialités pluritechnologiques des transformations (BTS bioqualité), les Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité (Bac, dont Bac pro technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et suivi de productions, Bac pro maintenance des systèmes de production connectés) et les Technologies industrielles fondamentales (BTS conception des produits industriels). L'offre de formation en apprentissage intègre également **l'importance du secteur de la construction** dans l'emploi local avec les spécialités du Bâtiment : construction et couverture (CAP, dont Titre professionnel maçon, Titre professionnel coffreur bancheur), de l'Électricité, électronique (CAP électricien), des Mines et carrières, génie civil, topographie (Titre professionnel maçon en voirie et réseaux divers) et des Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois (Titre professionnel conducteur de grue à tour).

² Avertissement

La relation formation-emploi n'est pas toujours directe et linéaire. Une personne sortant de formation n'exercera pas nécessairement le métier en lien avec la formation suivie et ne s'insérera pas obligatoirement dans le secteur d'activité attendu. En outre, une proportion de sortants formés sur le territoire est susceptible de le quitter pour poursuivre leur parcours professionnel.

Enfin, les **spécificités tertiaires du territoire** sont représentées avec les spécialités de la Santé (Bac et Bac +2, Diplôme d'État d'aide-soignant, BTS opticien-lunetier) et les Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (du CAP au Bac +2, dont CAPA services aux personnes et vente en espace rural, Bac pro accompagnement, soins et services à la personne, BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social).

L'offre de formation pour demandeurs d'emploi

L'offre de formation continue, financée sur fonds publics et destinée aux demandeurs d'emploi, inclut, dans le CLPE de Charolles, des formations sans niveau spécifique et des formations certifiantes de niveau CAP jusqu'au niveau Bac+3.

Les publics peuvent bénéficier de **formations en amont de la qualification** (DAQ, DFL, parcours OFII...). Ces dispositifs ont pour objectifs de construire un projet professionnel, de remobiliser ou d'acquérir des compétences complémentaires préalables à un parcours qualifiant ou à une insertion professionnelle. Les plateformes DAQ (Dispositif Amont de la Qualification) sont localisées à Bourbon-Lancy, Charolles et Digoin. Les formations DFL (Dispositif formation linguistique) sont accessibles à Paray-le-Monial, Digoin et Gueugnon, les parcours OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration) à Paray-le-Monial. La répartition de cette offre de formation dans différents lieux du territoire vise à répondre aux fréquentes difficultés de mobilité des publics les plus fragiles.

Parmi les formations certifiantes, les niveaux CAP et Bac sont les plus fréquents car **l'offre de formation est construite pour répondre prioritairement aux besoins de montée en qualification des publics les moins qualifiés et les plus fragiles. Les spécialités de formation en lien avec la structure de l'emploi local sont à nouveau présentes, à l'exception de l'industrie. Concernant le niveau CAP**, des formations sanitaires et sociales sont proposées (Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social à Gueugnon, Titre professionnel agent de service médico-social à Digoin). Les Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (BP option responsable d'entreprise agricole à Charolles) et des formations de la Santé (Diplôme d'État d'aide-soignant à Paray-le-Monial) sont accessibles **au niveau Bac. Le niveau Bac+3** concerne la Santé avec le Diplôme d'État d'infirmier à Paray-le-Monial.

D'autres spécialités de formation sont également représentées :

- au niveau CAP : Agro-alimentaire, alimentation, cuisine et Transport, manutention, magasinage,
- au niveau Bac : Accueil, hôtellerie, tourisme, Aménagement paysager, Commerce, vente et Comptabilité, gestion.



En savoir plus...

Quels niveaux de formation et de qualification ?

Un plus faible niveau de formation et de qualification

L'offre de formation existante peut influer sur le niveau de formation de la population du territoire. Ce dernier est plus faible qu'en région tant pour la population dans son ensemble que, plus spécifiquement, pour les jeunes. La proportion de personnes de niveau CAP est plus élevée dans le CLPE que celles de diplômées de l'enseignement supérieur. **Les besoins de l'économie locale, en termes de niveau de qualification attendu des salariés**, expliquent aussi ce niveau de formation inférieur à la moyenne régionale.

En effet, le niveau de qualification des actifs en emploi, en lien avec la structure locale de l'emploi, est plus faible dans le territoire qu'en région. Les cadres et professions intellectuelles supérieures, les professions intermédiaires sont moins nombreux, en proportion, que les employés et les ouvriers, notamment non qualifiés. **Une élévation du niveau de qualification** des actifs en emploi du territoire est toutefois enregistrée entre les deux derniers recensements de la population.

Ce constat de plus faibles niveaux de formation et qualification se vérifie parmi les demandeurs d'emploi du territoire.

 En savoir plus...

Quel niveau de précarité sur le territoire ?

Des situations de précarité légèrement moins présentes qu'en région

Le niveau de vie de la population du ClPE de Charolles est inférieur à la moyenne régionale, hormis dans la Communauté de communes de Semur-en-Brionnais dont la population bénéficie de revenus importants issus du patrimoine, d'activités non salariées et des navetteurs. Le plus faible niveau de formation et de qualification de la population, à mettre en lien avec des salaires généralement peu élevés, est l'un des éléments pouvant expliquer ce plus faible niveau de vie qu'en région.

Le recul de l'emploi et de la population a, par ailleurs, causé le classement de l'intégralité du territoire en Zone de revitalisation rurale (ZRR) et les facteurs de risque d'illettrisme sont élevés.

Néanmoins, **les situations de précarité sont moins présentes dans le ClPE qu'en région.** En effet, le taux de pauvreté est inférieur au taux régional, les jeunes non diplômés et les JIC (Jeunes inactifs ou chômeurs) sont moins nombreux en proportion. Ces indicateurs sont à interpréter avec précaution car, bien que moins visible, la précarité en milieu rural est souvent plus durable qu'en milieu urbain car les opportunités de retour à l'emploi et d'accès à la formation sont plus limitées. En effet, l'emploi et l'offre de formation sont, le plus souvent, concentrés dans les territoires urbains. En outre, ce constat soulève la problématique de la mobilité pour accéder à l'emploi et à la formation.

Des personnes en emploi peuvent également être en situation de précarité en raison des caractéristiques des emplois occupés. Les femmes travaillent plus souvent à temps partiel qu'en moyenne régionale, dont une partie, non mesurable ici, de façon subie. De plus, les niveaux de formation et de qualification des actifs en emploi sont plus faibles qu'au plan régional.

 En savoir plus...



Forces / Faiblesses



Charolles



- Le territoire est-il impacté par le vieillissement général de la population ?

Un fort enjeu lié au vieillissement de la population et à l'accompagnement de la dépendance



- Le territoire est-il attractif ?

Une fonction résidentielle qui prend de l'ampleur au sud du territoire, à proximité de la région Auvergne-Rhône-Alpes



- Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?
Un territoire davantage agricole et industriel qu'en région



- L'emploi progresse-t-il ?
Une baisse de l'emploi salarié privé...



- Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?
...une baisse qui impacte la demande et l'offre d'emploi



- Quelle offre de formation accessible ?
Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?
Une offre de formation limitée dans l'enseignement supérieur



- Quels niveaux de formation et de qualification ?
Un plus faible niveau de formation et de qualification qu'au niveau régional



- Quel niveau de précarité sur le territoire ?
Des situations de précarité légèrement moins présentes qu'en région



Forces



Le territoire est-il impacté par le vieillissement général de la population ?



Le territoire est-il attractif ?



Faiblesses

- Route Centre-Europe-Atlantique (RCEA, 2X2 voies).
 - Branche nord (RN80 et RN70) : Chalon-sur-Saône - Paray-le-Monial, et se prolongeant à l'est par les autoroutes A6 et A36.
 - Branche sud (RN79) : Mâcon - Paray-le-Monial, et se prolongeant à l'est par les autoroutes A406 et A40.
- Gare Le Creusot TGV au nord et Gare Mâcon TGV à l'est.
- Proximité de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

- Un territoire très rural, densité de population plus faible qu'en région et que dans le département (3 % de la population de BFC, 35 habitants/km²).

- Partie la moins "dynamique" du département (population, emploi, voies de communication).

→ • Absence d'autoroutes et de Lgv.

- Baisse de la population plus soutenue qu'en région et que dans le département entre les deux derniers recensements de la population (2016 et 2022).
 - Baisse causée par le solde naturel négatif, solde par ailleurs plus défavorable qu'en région et que dans le département. Solde naturel négatif dans l'ensemble des EPCI du CLPE.
 - Fort vieillissement de la population. Vieillissement qui concerne également la population active dont les actifs en emploi et qui devrait perdurer.
 - Le vieillissement de la population engendre des besoins de soins de proximité, de services à domicile. Or, l'accès aux équipements et aux services est plus difficile et la population est très dépendante de la voiture.
 - Enjeu de vieillissement-accompagnement de la dépendance : accès aux services et aux équipements des personnes âgées, des besoins d'emplois dans la santé et les services à domicile.

- Attractivité résidentielle : solde entrées - sorties positif entre les deux derniers recensements de la population. Solde qui, toutefois, ne compense pas le déficit naturel. Résidentialisation au sud du CLPE notamment. Coût de l'immobilier comme atout résidentiel.
- Des échanges nombreux avec la région Auvergne-Rhône-Alpes (Roanne, Moulins, Vichy, Lyon, Villefranche-sur-Saône...).

- Forte mobilité domicile-travail : 25 % des actifs du CLPE travaillent à l'extérieur contre 9 % en BFC.

Principaux lieux de travail des "sortants" : région Auvergne-Rhône-Alpes, CLPE d'Autun, de Mâcon et de Chalon-sur-Saône.

- Attractivité économique : 19 % des emplois dans le CLPE sont occupés par des actifs qui résident l'extérieur (contre 5 % en BFC). Principaux lieux de résidence des "entrants" : région Auvergne-Rhône-Alpes, CLPE d'Autun et de Mâcon.

→ • Forte dépendance à la voiture pour se rendre au travail, en particulier au sud du CLPE.



Forces

- Proportion d'emplois dans l'agriculture quasiment deux fois plus élevée qu'au niveau régional (territoire d'élevage bovin, AOP Bœuf de Charolles).

- Proportion d'emplois dans l'industrie légèrement plus forte dans le ClPE qu'en BFC. Savoir-faire industriel historique.

- Secteurs industriels les plus employeurs :
Métallurgie et fabrication de produits métalliques,
Fabrication de matériels de transports,
Plasturgie,
Industries agroalimentaires.

- Secteurs industriels les plus spécifiques du territoire :

Fabrication de matériels de transports,
Métallurgie et fabrication de produits métalliques,
Plasturgie.

- Nord du ClPE dans le Territoire d'industrie Bourgogne Industrie (accompagnement à la réindustrialisation du territoire).

- Relative proximité des bassins industriels de Montceau-les-Mines et du Creusot.

- Dynamisme de la filière nucléaire en Saône-et-Loire.

• Secteur de la construction davantage présent dans le territoire qu'en région.

- Hausse de l'emploi dans la construction entre les deux derniers recensements conforme à la tendance régionale.

• En revanche, secteurs de l'Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement et de la Santé davantage présents dans le ClPE qu'un niveau régional.

- Hausse de l'emploi dans l'Enseignement et la Santé entre les deux derniers recensements.

• Secteur tertiaire marchand en hausse entre les deux derniers recensements, augmentation proche de celle mesurée en région.

- Tendance qui se vérifie dans les secteurs :
Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre,
Activités immobilières,
Activités financières et d'assurance,
Hébergement et restauration,
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques,
Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim).



Faiblesses

- Filière viande bovine en souffrance :
 - Faibles revenus des agriculteurs, prix de la viande fixé en aval par la grande distribution, baisse de la consommation de viande.
 - Fort vieillissement des exploitants agricoles et faible taux de remplacement.
 - Exposition aux crises sanitaires.
 - Exposition aux changements climatiques, aux sécheresses notamment.

- Baisse structurelle de l'emploi agricole sur le long terme et qui se vérifie entre les deux derniers recensements de la population (à l'exception du salariat). Baisse toutefois moins soutenue qu'à l'échelle régionale entre les deux derniers recensements.

- Dépendance à des groupes étrangers, concentration de l'emploi dans un nombre limité d'établissements.

- Des secteurs exposés à la concurrence internationale.
- Des difficultés de recrutement structurelles (déficit d'attractivité des métiers industriels).

- Hausse du coût de l'énergie : enjeu écologique, de décarbonation des processus de production industrielle.

- Recul structurel de l'emploi industriel sur le long terme (difficultés de la filière automobile et de la métallurgie notamment).

- Baisse de l'emploi qui se vérifie entre les deux derniers recensements de la population. Tendance par ailleurs plus marquée qu'en région.

Diminution de l'emploi dans l'ensemble des secteurs industriels avec, toutefois, une meilleure résistance des industries agroalimentaires.

- Proportion globale d'emplois dans le secteur tertiaire non marchand légèrement inférieure à la moyenne régionale. Notamment les secteurs de l'Administration publique et de l'Enseignement.

- Baisse globale de l'emploi tertiaire non marchand conforme à l'évolution mesurée au plan régional entre les deux derniers recensements. Diminution constatée dans l'Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement et, à un degré moindre, dans l'Administration publique.

- En contrepartie, sous-représentation du secteur tertiaire marchand (commerce, transports et entreposage, hébergement-restauration...).

- Secteurs tertiaires marchands les plus employeurs :
Commerce,
Activités de services administratifs et de soutien (dont l'intérim),
Transports et entreposage,
Hébergement-restauration.

- Toutefois, légère baisse de l'emploi dans le commerce entre les deux derniers recensements.



Forces

Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ? (suite)



Faiblesses

- Potentiel touristique : paysages de bocage, proximité du Parc Naturel régional du Morvan, pays Charolais Brionnais Label Ville et pays d'art et d'histoire (qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie), tourisme fluvial, tourisme thermal à Bourbon-Lancy, tourisme patrimonial à Paray-le-Monial (basilique romane, centre historique...).

Part de résidences secondaires supérieure à la moyenne régionale (9,5 % contre 7,5 %).

• Stabilité globale de l'emploi entre les deux derniers recensements de la population contre une hausse en région.

• Davantage de femmes travaillant à temps partiel qu'en BFC, dont, potentiellement, du travail à temps partiel subi.

→ • Emploi lié à la présence de touristes plus faible qu'en moyenne régionale.



Forces

L'emploi progresse-t-il ?

(Données URSSAF : emploi salarié privé hors emploi agricole, public et non salarié)



Faiblesses

- Une hausse toutefois dans les services (2^e trimestre 2024-2^e trimestre 2025)

- Des hausses dans les activités :

Nettoyage courant des bâtiments,
Débits de boissons,
Fabrication d'articles céramiques à usage domestique, ornemental,
Restauration de type rapide,
Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion,
Entretien et réparation de véhicules automobiles légers,
Transports routiers de fret interurbains,
Etc.

• Sur le long terme (2014-2025), baisse de l'emploi salarié privé contre une progression en région.

→ • Sur le court terme (2^e trimestre 2024-2^e trimestre 2025) : baisse de l'emploi salarié privé comme à l'échelle régionale.
- Baisse dans l'industrie, le commerce et la construction.

- Des diminutions de l'emploi dans les activités :
Construction de véhicules automobiles,
Aide à domicile,
Sidérurgie,
Autres activités récréatives et de loisirs,
Construction de réseaux pour fluides,
Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire,
Commerce de gros,
Etc.

- Légère hausse de l'emploi intérimaire en Saône-et-Loire contre une stabilité en région (2^e trimestre 2024-2^e trimestre 2025). Dans le CLPE de Charolles : près de 6 emplois intérimaires sur 10 dans l'industrie, 88 % d'ouvriers.

- Stabilité des embauches dans le CLPE (déclarations préalables à l'embauche Urssaf, octobre 2024 - octobre 2025) contre une baisse en BFC.

- Hausse dans les services.

- Hausse des embauches pour les femmes et pour les jeunes (âgés de moins de 25 ans).

→ • Au cours de la même période, baisse des embauches principalement dans la construction et l'agriculture. Diminution moins forte dans le commerce et l'industrie.

- Baisse des embauches pour les hommes, les 25-49 ans et pour les seniors.



Forces



Faiblesses

- Taux de chômage inférieur aux taux départemental et régional. Parmi les plus faibles taux de chômage de la région (échelle de la zone d'emploi du Charolais, 2^e trimestre 2025).

→ • Housse du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A et ABC sur un an (3^e trimestre 2024-3^e trimestre 2025). Progression proche de celle mesurée en BFC. Housse qui touche particulièrement les femmes et les jeunes.

- Plus de femmes, en proportion, parmi les demandeurs d'emploi ABC qu'au plan régional.
- 45 % de chômeurs de longue durée parmi les demandeurs d'emploi de catégories ABC. En hausse sur un an.
- Des demandeurs d'emploi plus "éloignés de l'emploi" qu'en région : plus de faible niveau de formation et de qualification, plus de seniors, de bénéficiaires de l'obligation d'emploi et de chômeurs de très longue durée.

- Proportion d'emplois durables parmi les offres d'emploi enregistrées par France Travail plus élevée qu'à l'échelle régionale (septembre 2025).

→ • Baisse du nombre d'offres d'emploi enregistrées par France Travail sur un an (octobre 2024 - septembre 2025), comme en région.

- Baisse dans l'ensemble des secteurs d'activité en particulier dans l'industrie, le commerce et la construction.

- Enquête BMO (Besoins en main d'œuvre) 2025 de France Travail : 1 890 projets de recrutements dans le CLPE.

42 % des projets dans les services (notamment dans la santé, l'action sociale et l'hébergement-restauration), 32 % dans le commerce, 12 % dans la construction, 9 % dans l'industrie, 5 % dans l'agriculture.

- Moindre saisonnalité des besoins qu'en région (25 % de projets saisonniers contre 32 %).

→ • 58 % de projets jugés difficiles par les employeurs (proche de la valeur régionale).



Forces



Quels niveaux de formation et de qualification ?

- Housse du niveau de qualification : hausse du nombre de cadres et de professions intellectuelles supérieures, de professions intermédiaires de la santé et du travail social, de professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises et de techniciens. Contre une baisse du nombre d'ouvriers notamment non qualifiés.

→ • Un niveau de formation de la population plus faible qu'en région (pour les 15-64 ans et les 15-29 ans) : davantage de niveau CAP, moins de diplômés de l'enseignement supérieur.

- Situation liée, pour partie, aux besoins de l'économie locale et à l'offre de formation limitée sur le territoire qui impose d'être mobile pour accéder à la formation notamment dans l'enseignement supérieur.

- L'offre de formation limitée, notamment dans l'enseignement supérieur, entraîne des départs de jeunes qui ne reviennent pas nécessairement sur le territoire à la fin de leurs études.

→ • Un plus faible niveau de qualification des actifs en emploi en lien avec la structure locale de l'emploi : moins de cadres et professions intellectuelles supérieures, de professions intermédiaires, plus d'employés, d'ouvriers notamment non qualifiés de l'industrie.

- Des demandeurs d'emploi de catégories ABC de plus faible niveau de formation et de qualification qu'en région.

Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?



Forces



Faiblesses

- 6 lycées :
3 à Paray-le-Monial (1 lycée polyvalent, 1 lycée professionnel et 1 lycée général et technologique). Dont le lycée Astier : lycée des métiers de la maintenance.

2 à Charolles (1 lycée polyvalent et 1 lycée agricole)
1 à Digoin (1 lycée général et technologique).

- 14 établissements proposant des formations en apprentissage :
Anzy-le-Duc (MFR)
Charolles (1 lycée et IFRIA BFC)
Digoin (1 lycée)
Gueugnon (CFA Agricole, FORMAPI, Selforme)
La Clayette (MFR, CFA Arcadia BFC)
Marcigny (ARES Formation - Alpha Primo)
Paray-le-Monial (2 Lycées, Pôle Formation UIMM, Ifsi-Ifas).

- Quel avenir pour les établissements scolaires du territoire au regard des perspectives de fort vieillissement et de baisse de la population ?

- Absence de formations initiales supérieures au niveau Bac+3 sous statut d'élève et au Bac +2 en apprentissage.
- Offre de formation dans l'enseignement supérieur limitée :
 - Sous statut d'élève :
BTS bioqualité, BTS Management commercial opérationnel, BTS gestion de la PME, BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social, Diplôme d'Etat d'infirmier.
 - En apprentissage :
BTSA analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, Bts conception des produits industriels, Bts services informatiques aux organisations, Bts opticien-lunetier, Titre professionnel monteur audiovisuel, etc.
- Mobilité nécessaire pour accéder à des formations de niveau supérieur.

- **Offre de formation initiale sous statut d'élève** : les caractéristiques de la structure de l'emploi local apparaissent à travers les spécialités de formation suivantes :

Agriculture

- Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (Bac, dont Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole polyculture élevage),
- Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (CAP),
- Moteurs et mécanique auto (du CAP au Bac, dont CAP et Bac pro Maintenance des matériels option A matériels agricoles).

Industrie

- Technologies industrielles fondamentales (du CAP au Bac),
- Technologies de commandes des transformations industrielles (CAP),
- Spécialités pluritechnologiques des transformations (Bac +2, dont BTS bioqualité).

Tertiaire

- Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (du CAP au Bac +2, dont CAPA services aux personnes et vente en espace rural, Bac pro accompagnement, soins et services à la personne, BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social),
- Santé (du CAP au Bac +3, dont Diplôme d'Etat d'aide-soignant, Bac techno St2s sciences et technologies de la santé et du social, Diplôme d'Etat d'infirmier).

- **Offre de formation initiale en apprentissage** : les caractéristiques de la structure de l'emploi local apparaissent à travers les spécialités de formation suivantes :

Agriculture-forêt

- Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (du CAP au Bac +2, dont CAP agricole métiers de l'agriculture, Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole, Bac pro agroéquipement, BTSA ACS : analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole),
- Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche (CAP, dont CAP agricole travaux forestiers),



Forces



Faiblesses

- Moteurs et mécanique auto (du CAP au Bac, dont CAP et Bac pro Maintenance des matériels option A matériels agricoles),
- Production animale, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (Bac, dont Certificat de spécialisation conduite d'un élevage ovin viande).

Industrie

- Spécialités pluritechnologiques des transformations (BTS bioqualité),
- Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité (Bac, dont Bac pro technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et suivi de productions, Bac pro maintenance des systèmes de production connectés),
- Technologies industrielles fondamentales (BTS conception des produits industriels).

Construction

- Bâtiment : construction et couverture (CAP, dont Titre professionnel maçon, Titre professionnel coffreur bancheur),
- Électricité, électronique (CAP électricien),
- Mines et carrières, génie civil, topographie (Titre professionnel maçon en voirie et réseaux divers),
- Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois (Titre professionnel conducteur de grue à tour).

Tertiaire

- Santé (Bac et Bac +2, Diplôme d'État d'aide-soignant, BTS opticien-lunetier),
- Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (du CAP au Bac +2, dont CAP agricole services aux personnes et vente en espace rural, Bac pro accompagnement, soins et services à la personne, BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social).

Offre de formation destinée aux demandeurs d'emploi sur financements publics :

Parmi les formations en amont de la qualification, sont présentes une plateforme DAQ (à Bourbon-Lancy, Charolles et Digoin) et des formations linguistiques (DFL à Paray-le-Monial, Digoin, Gueugnon et parcours OFII à Paray-le-Monial).

Parmi les formations certifiantes, les caractéristiques de la structure de l'emploi local apparaissent à travers les spécialités de formation suivantes :

- Niveau CAP :
Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social à Gueugnon, Titre professionnel agent de service médico-social à Digoin).
- Niveau Bac :
Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (BP option responsable d'entreprise agricole à Charolles).
Santé (Diplôme d'Etat d'aide-soignant à Paray-le-Monial).
- Niveau Bac+3 :
Santé (Diplôme d'Etat d'infirmier à Paray-le-Monial).

- • Relativement peu de formations industrielles en apprentissage.

- • Absence de spécialités de formation industrielles. Absence liée au manque d'attractivité des formations et des métiers industriels ?



Forces



Quel niveau de précarité sur le territoire ?



Faiblesses

- Taux de pauvreté inférieur au taux régional.

- Part de bénéficiaires du RSA parmi les demandeurs d'emploi de catégories ABC plus faible qu'en région.

- Moins de jeunes non diplômés et de JIC (Jeunes inactifs ou chômeurs) qu'en BFC.

- Niveau de vie inférieur à la moyenne régionale, à l'exception de la Communauté de communes de Semur-en-Brionnais (revenus importants issus du patrimoine, d'activités non salariées et des navelteurs).

- Précarité fréquemment durable en milieu rural : opportunités de retour à l'emploi et d'accès la formation limitées. Problématiques de mobilité.

- Integralité du territoire du ClPE classée en Zone de revitalisation rurale (ZRR).

- Facteurs de risque d'illettrisme élevés.

- Des demandeurs d'emploi de catégories ABC de plus faible niveau de formation et de qualification qu'en région.

- Davantage de femmes travaillant à temps partiel qu'en BFC, dont, potentiellement, du travail à temps partiel subi.

Comité local pour l'emploi

Charolles

Sources de données

Datavisualisation Emfor, DREETS BFC, France Travail, INSEE, URSSAF

Bibliographie

Emfor



- Les Comités locaux pour l'emploi BFC : indicateurs emploi-formation
- État des lieux socio-économique des zones d'emploi de BFC - Synthèse
- Des clés pour comprendre son territoire - Encas pro

DREETS BFC



- Indicateurs statistiques territoriaux CLPE

France Travail : Regards sur et Chiffres clés par CLPE



- Regards sur... par territoire de CLPE
- Les Chiffres clés par territoire de CLPE

INSEE



- La Saône-et-Loire dans la dynamique du nucléaire
- L'artisanat de Saône-et-Loire est tourné vers le secteur du bâtiment
- 111 bassins de vie polarisent les habitudes de vie des habitants
- Atlas des fragilités territoriales en Bourgogne-Franche-Comté
- Du rural isolé au rural proche des villes : 4 types d'intercommunalités
- La dorsale : un système urbain discontinu
- Bourgogne-Franche-Comté - Première région rurale de France
- Statistiques locales

Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation, d'aide à la décision et d'information au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'orientation et de l'insertion,
Emfor Bourgogne-Franche-Comté est financé dans le cadre du contrat de plan État-Région 2021-2027.

Emfor Bourgogne-Franche-Comté est membre du réseau national des CARIF-OREF.

Siège
Espace Lafayette
8 rue Alfred de Vigny
25000 **Besançon**
tél 03 81 25 52 25

Site de Dijon
Immeuble le Citadin
13 rue Auguste Frémiet
21000 **Dijon**
tél. 03 80 54 14 14

www.emfor-bfc.org
contact@emfor-bfc.org